

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 6 AVRIL 2017

1/3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2016 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

Compte tenu de la transmission du compte de gestion par les services du Trésor Public, la Ville peut définitivement arrêter les résultats de l'exercice 2016 de la manière suivante :

A- BUDGET PRINCIPAL - VILLE

<b>DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2016</b>	
Recettes de fonctionnement	26 205 785,38
Dépenses de fonctionnement	22 675 408,23
	<hr/>
Excédent de fonctionnement 2016	3 530 377,15
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	1 473 217,50
	<hr/>
<b>Résultat de fonctionnement 2016 à affecter</b>	<b>5 003 594,65</b>

<b>DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2016</b>	
Recettes d'investissement	13 945 937,54
Dépenses d'investissement	9 160 678,97
	<hr/>
Excédent d'investissement 2016	4 785 258,57
Résultat d'investissement antérieur reporté	-
	<hr/>
Résultat d'investissement cumulé	1 816 917,72
Solde des Restes à Réaliser 2015 (Dép: 698 226,78€ - Rec: 0,00€)	-
	<hr/>
<b>Résultat d'investissement 2016 à affecter</b>	<b>1 816 917,72</b>

Compte tenu de ce qui précède et considérant que les comptes de gestion et résultats de l'exercice 2016, établis par l'ordonnateur, sont sincères et attestés par le comptable, il est proposé au conseil municipal l'affectation définitive des résultats 2016 pour le budget principal (Ville) de la manière suivante :

**Chapitre 002 – section de fonctionnement - recettes**

Résultat de fonctionnement reporté 5 003 594,65 €

**Chapitre 001 – section d'investissement - recettes**

Résultat d'investissement reporté 1 816 917,72 €

**B – BUDGET ANNEXE – PATRIMOINE LOCATIF**

<b>DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2016</b>		
Recettes de fonctionnement		177 388,43
Dépenses de fonctionnement		183 640,35
Déficit de fonctionnement 2016	-	6 251,92
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	-	40 018,03
<b>Résultat de fonctionnement 2016 à affecter</b>	-	<b>46 269,95</b>

<b>DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2016</b>		
Recettes d'investissement		31 706,73
Dépenses d'investissement		228,44
Excédent d'investissement 2016		31 478,29
Résultat d'investissement antérieur reporté		148 478,60
<b>Résultat d'investissement 2016 à affecter</b>		<b>179 956,89</b>

Compte tenu de ce qui précède et considérant que les états de calcul du résultat 2016, établis par l'ordonnateur, sont sincères et attestés par le comptable à travers son compte de gestion, il est proposé au conseil municipal l'affectation définitive des résultats 2016 pour le budget annexe (Patrimoine Locatif) de la manière suivante :

**Chapitre 002 – section de fonctionnement – dépenses**

Résultat de fonctionnement reporté 46 269,95 €

**Chapitre 001 – section d'investissement - recettes**

Résultat d'investissement reporté 179 956,89 €